N°88.
Pierre Marius Guignon.

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt six novembre — an mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures du matin

Acte de Décès de Pierre Marius Guignon — décédé

Le vingt cinq courant — à sept heures du soir — profession

Département du Var — domicilié à Toulon

Fils de feu Honoré — et de feue Marguerite Augier

Sur la déclaration à moi faite par Sieur Jean Louis Mussou, âgé de soixante ans, profession d'opium manufacturé, domicilié à la garde, qui a dit être assuré du décès de Pierre Marius Guignon, époux de Catherine Guignon, âgé de cinquante quatre ans, profession domicilié à la garde, qui a dit être assuré du décès du défunt.

Et ont les déclarants signé

Constaté, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarrad, maire officier de l'état civil de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, la lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après mention faite du décès.

Constat — Mussou — Agarrad

N°89.
Jean Marie Franceschi

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt neuf novembre, an mil huit cent cinquante-quatre à deux heures du matin

Acte de décès de Jean Marie Franceschi décédé la veille vingt huit à sept heures du matin

Profession de soldat dans le bataillon de tirailleurs indigènes, régiment d'infanterie de marine en cantonnement dans cette commune de la garde, âgé de vingt huit ans né à la Porta (Ile d'Corse), fils légitime de Jean Marie et de Marie Franceschi

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Francois Allard, âgé de vingt quatre ans, profession de Sergent major dans le bataillon de tirailleurs indigènes, qui a dit être présent au décès du défunt et Jean Baptiste Louvet âgé de vingt trois ans, profession de sergent dans le même régiment qui a dit être aussi présent au décès du défunt et ont les déclarants signé

Constaté suivant la loi par moi Laurent augustin agarrad, maire officier de l'état civil de la commune de la garde, remplissant les fonctions d'officier public et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après mention faite du décès.

Agarrad

N°90
Joséphine Magnan

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du trois Décembre — an mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures du matin

Acte de Décès de Joséphine [illegible] — décédée

Le jour d'hier — à onze heures du matin — profession de journalière

âgée de seize ans — née à Hyères

Département du Var — domiciliée à la Garde

Fille de Honoré — et de Rosaline Bonifacy

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mussou âgé de soixante ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte ci-par le sieur Macan Jacques Joseph âgé de cinquante huit ans, profession d'instituteur domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants signé

Constaté, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarrad maire de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'officier public, la lecture du présent acte a été faite aux déclarants après mention faite du décès.

Macan — Mussou — Agarrad

N°91.
Rose Mélanie Cassi Mourchon.

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon.

Du six Décembre an mil huit cent cinquante-quatre à dix heures du matin

Acte de Décès de Rose Mélanie Cassi Mourchon — décédée

Le jour d'hier — à deux heures de l'après-midi — profession de journalière

âgée de soixante ans — née à la Garde

Département du Var — domiciliée à la Garde

Fille de feu Jean Baptiste Cassi cultivateur — et de feue Magdeleine Arbaud

Veuve de André Tomes Cassi cultivateur

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mussou âgé de soixante un ans profession d'ancien instituteur domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte ci-par le sieur Cassi Louis André âgé de quarante cinq ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants signé

Constaté, suivant la loi, par moi, Laurent Augustin Agarrad maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, la lecture de présent acte a été faite aux déclarants, après mention faite du décès.

Macan — Mussou — Agarrad